

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 03 AVRIL 2018

Présents : M. AUBLE Jacques, M. BLONDEL André-Pierre, M. BOURHIS Alain,
M^e DEMARE Olivia, M^e DURECU Annie, M. DUTOT Pierre, M. MALO Philippe,
M^e ROBIN Carole, M^e RODRIGUEZ Dominique, M^e TOLLEMER Anne-Marie.

Absentes excusées : M^e GALLAIS Béatrice et M^e MARTIN Muriel

Absent non excusé : Mr LECAVELIER DES ETANGS Raphaël

ORDRE DU JOUR

♦ Presbytère

- Plan de financement
- Découpage du terrain
- Proposition de prix d'acquisition

♦ Ferme Mesnil

- Etude à réaliser pour estimation des travaux

♦ Village SENIORS

- Enquête
- Choix assistant maître d'ouvrage
- Permis d'aménager
- Recherche archéologique

♦ Extension gymnase

- Plan
- Attente des associations

♦ Budgets primitifs

- Budget principal

- ☒ Subventions locales
- ☒ Vote des taux
- ☒ Investissement : différents travaux

- Budgets lotissements

- ☒ Clos cimetière (Prairie)
- ☒ La Chaussée
- ☒ Zone artisanale (clôture)

♦ Questions diverses

♦ Presbytère

C'est un terrain situé à 100 m du bourg, d'une superficie de 2353 m² avec une construction en bon état rénovée il y a 10 ans en gîte rural d'une surface de 110 m² au sol. Il manque d'éclairage naturel et est de faible largeur. Cet espace pourrait être divisé en un studio et un appartement de type 3.

- Plan de financement

L'estimation des domaines :

- pour le terrain nu, 80 € le m² soit $80 \times 2353 = 188\,240$ €
- pour le bâtiment avec 679 m² 162 500 € + terrain restant 128 000 € = 290 500 €

La proposition faite par le notaire le 8 Mars 2018 est de 250 000 €

Beaucoup de dépenses sont à prévoir (nettoyage du terrain, viabilisation...) et seront coûteuses. Pour les recettes, le prix du lot est estimé à 60 000 € HT, c'est-à-dire 72 000 € TTC pour l'acquéreur.

- Découpage du terrain

Plusieurs propositions ont été faites : Raser le gîte et faire 5 lots, vendre le gîte en 2 parties et faire 4 lots (ou 3 si on veut laisser un peu de terrain au gîte), ou louer les deux parties du gîte.

- Proposition de prix d'acquisition

Dans le cas d'une vente totale, le prix d'acquisition du terrain ne doit pas dépasser 160 000 € si on envisage 4 lots et 100 000 € si 3 lots. La décision est difficile à prendre car raser le gîte faciliterait la vente des lots mais cela serait dommage car c'est un beau bâtiment mais qui reste cependant difficile à vendre ou louer. Une proposition à 100 000 € est faite.

♦ **Ferme Mesnil**

Pour avoir visité cet ancien clos mesure avec un chemin à la limite du praticable, une anarchie dans les clôtures, beaucoup de choses sont à revoir pour donner une allure correcte à ce clos. Une rencontre a eu lieu il y a bientôt un an où nous avons entendu les particuliers, leurs remarques sur le peu de réactivité de la commune et la création d'une association. La propriétaire d'un lot a proposé de nous le vendre à 45 000 € à débattre.

- Etude à réaliser pour estimation des travaux

GEODEV propose de réaliser un plan d'aménagement d'ensemble des propositions de documents pour le PLUI. Le coût de l'étude est de 5 700 € TTC et le but est de rendre les terrains constructibles et de les valoriser. Une part importante de cette valorisation servira à financer les aménagements. Dans un premier temps, la commune va financer l'étude, si le terrain devient constructible, cette étude sera mise dans les dépenses.

♦ **Village SENIORS**

- **Enquête**

La CARSAT ne nous accompagnera pas dans le projet si une enquête n'est pas réalisée. Un bureau d'études VAA Conseil de Lyon a préparé le questionnaire qui a été envoyé par mail aux 50 adresses que nous avons et en papier à 120 foyers. Un retour de 37 réponses papiers et 37 par mail montrent que de nombreuses personnes se préoccupent de leur avenir, ce qui est plutôt encourageant.

- **Choix assistant maître d'ouvrage**

Un assistant maître d'ouvrage doit être retenu pour définir les besoins et assister la commune dans les différentes étapes de cette opération et déterminer le coût. Nous retiendrons CUBIK pour 34 750 €.

- **Permis d'aménager**

Le permis d'aménager est revenu ce jour, un appel d'offres va être lancé pour les travaux de viabilisation. Le début des travaux pourrait intervenir le 15 Septembre 2018.

- **Recherche archéologique**

Le terrain va faire l'objet par l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) de fouilles sur 12 % du terrain soit 3 600 m².

♦ **Extension gymnase**

- **Plan**

L'extension a fait l'objet de plusieurs modifications et ce n'est pas fini suite à notre rencontre avec le district de Normandie qui demande que les vestiaires joueurs et arbitre soient jumelés avec les sanitaires, que la surface soit de 20 m² et qu'il y ait au moins 6 pommes de douche.

- **Attente des associations**

Le COB souhaite un rangement plus grand pour les tables de ping-pong et propose de conserver la moitié de la réserve actuelle. L'autre moitié, ainsi que les deux vestiaires actuels seraient conservés par la commune. Le COB juge également que le bureau de 30 m² prévu pour la pétanque est insuffisant.

♦ **Budgets primitifs**

- **Budget principal**

| | | |
|----------------|------------|----------------|
| Fonctionnement | Dépenses : | 1 120 967,09 € |
| | Recettes : | 1 120 967,09 € |
| Investissement | Dépenses : | 1 192 608,95 € |
| | Recettes : | 1 192 608,95 € |

⌘ **Subventions locales**

Les subventions pour les associations locales restent les mêmes que l'an passé.

☒ **Vote des taux**

Proposition d'augmenter les taux de 2 % : 11 voix pour, 1 contre.

☒ **Investissement : différents travaux**

- Budgets lotissements

| | | | |
|------------------------------------|----------------|----------|--------------|
| ☒ Clos cimetière (Prairie) | Fonctionnement | Dépenses | 157 150,05 € |
| | | Recettes | 157 150,05 € |
| | Investissement | Dépenses | 281 335,59 € |
| | | Recettes | 281 335,59 € |
| ☒ La Chaussée | Fonctionnement | Dépenses | 405 455,16 € |
| | | Recettes | 405 455,16 € |
| | Investissement | Dépenses | 327 377,30 € |
| | | Recettes | 327 377,30 € |
| ☒ Zone artisanale (clôture) | Fonctionnement | Dépenses | 131 453,23 € |
| | | Recettes | 131 453,23 € |

L'ensemble des budgets ont été présentés par M^e HEUZE, trésorière, et adoptés par le conseil.

◆ **Informations Diverses**

Travaux : lotissement la chaussée, début des travaux le 9 Avril, 6 lots sont retenus. Place du Bicentenaire, début des travaux le 2 Mai. Des travaux de peinture vont être réalisés dans l'ancien logement de M^e LECOINTRE pour accueillir le psychologue et peut-être d'autres professionnels de santé. Le garage chez les kinés va être transformé en local.

Loyer : suite aux travaux réalisés chez les orthophonistes, le loyer est augmenté de 100 €. La marchande de fruits et légumes propose de payer 100 € par mois pour rester dans l'ancienne épicerie, une convention est à faire.

Terrain de sport : concernant le parking du gymnase, les parents d'élèves souhaiteraient un sens de circulation. La question est à réfléchir car cela aurait pour conséquence beaucoup de passage de véhicules juste à l'endroit où sortent les élèves. La même chose est réclamée sur le parking de la salle Aquarelle. Des flèches au sol peuvent être dessinées.

Route de Fécamp : les riverains demandent à sécuriser la sortie et l'accès à leurs propriétés ainsi que le déplacement des piétons en aménageant un trottoir mais cela serait beaucoup trop cher. Peut-être pouvons-nous envisager un feu avec un passage protégé afin que les piétons rejoignent l'autre bas-côté en face moins dangereux.

La MAM : l'assemblée générale montre que ce lieu est demandé puisqu'occupé à 100 %.

Médiathèque : franc succès de cet endroit également où la fréquentation ne cesse d'augmenter.

Accueil à l'école d'un enfant extérieur à la commune : il s'agit d'un enfant atteint de mucoviscidose et dont la nourrice arrête la garde. Les grands-parents résidant à Bretteville proposent de garder l'enfant. Nous acceptons uniquement avec un certificat médical et un avis favorable du maire de la commune de résidence Rouville.

Journée du clocher : elle aura lieu le Lundi de Pentecôte 21 Mai 2018. Une participation de 100 € est demandée à la commune, ainsi tout le monde pourra visiter le clocher. Cette journée peut constituer un nouveau volet dans l'animation du village et du patrimoine et en particulier de l'église.

◆ **Questions diverses**

Camion stationné : il fût un temps où les camions étaient interdits de stationnement dans le bourg. Pourrait-on faire appliquer la règle concernant le camion régulièrement garé près de la mairie.

Entretien des chemins de randonnée : la communauté de communes nous informe que l'entretien des chemins est à sa charge mais que la taille des haies est à la charge de la commune.

Route de la briqueterie : serait-il possible de remettre du caillou à certains endroits pour niveler le bas-côté.